c :
dicale

fond, la cam-
tes les impa-

citoyen-pré-
tire prétexte
e septennat ;
artiste ».

osé (avions,
ce aura été

ette fois, la
un réflexe
ne injuste.
reprise et
nt l'évolu-

l'exigence
i les sala-
oncé est
istre sent
que, pour
sera « le
oblème a
ssitôt : le
une aug-
e l'esprit,
e de tout
a longue
tous les
on sala-
du chô-
dans la
s inves-
op vite,
quis, et
st ainsi

dans le
itation
les sa-
cèdent
ut des
efonte
ure ou

ésolu-
nten-
t, par
amé-
gou-

noins
arais-
ouve-

ière-
que
ceux
qui-

. M.

La nouvelle encyclique de Jean-Paul II

« Tu ne tueras pas »

C'est un drame pour l'humanité que des systèmes juridiques légitiment, et que des Etats garantissent, au nom de la liberté, la suppression de la vie et l'aveuglement des consciences.

PAR MONSEIGNEUR XAVIER ECHEVARRIA *

« *Evangelium vitae* », l'évangile de la vie : après la « *Splendeur de la vérité* », la conscience humaine est à nouveau interpellée par Jean-Paul II. L'encyclique, que j'accueille avec une très vive gratitude et une adhésion filiale, réaffirme l'enseignement de l'Eglise sur « *la valeur fondamentale de la vie humaine* » (*n° 4*), établit un diagnostic sur l'attitude de la société contemporaine et propose, en forme de défi pour le monde, une nouvelle culture de la vie.

La vie humaine est présentée dès le titre de l'encyclique comme une valeur évangélique indissociable de la « *bonne nouvelle* » de l'amour de Dieu pour l'homme. L'Eglise ne peut pas renoncer à la transmettre ni se soustraire au commandement qui le protège : « *Tu ne tueras pas.* » C'est une exigence fondamentale de la raison humaine et de la vie sociale. Le Pape a pris l'habitude de développer une argumentation accessible à tous, avant de montrer combien l'éclairage transcendant de la Révélation confirme et consacre la découverte naturelle de la vérité. Cet enseignement trouve ici une expression née du souhait unanime des cardinaux (consistoire extraordinaire de 1991). Il s'appuie sur la consultation et la réponse des évêques du monde entier (*cf. n° 62*). Fondé sur la Parole de Dieu et transmis par la tradition de l'Eglise, il relève du magistère ordinaire et universel, qui lui assure son caractère infaillible (*cf. Lumen gentium n° 25*). En des termes très solennels, Jean-Paul II rappelle que l'homicide (*n° 57*), l'avortement recherché comme fin ou comme moyen (*n° 62*) et l'euthanasie (*n° 65*) sont des désordres moraux très graves. Jugements qui n'ont d'autre but que de protéger la « *dignité quasi divine* » de la vie humaine, « *image de la gloire de Dieu* » (*n° 84*).

« Culture de mort »

La menace que l'homme fait peser sur la vie de l'homme a l'âge de Caïn. Méditant longuement sur le sens du meurtre d'Abel, le Pape n'incrimine pas notre époque qui a su accomplir tant de progrès dans la lutte contre la souffrance et les causes de mort. Mais il souligne que c'est désormais sur la vie naissante et finissante que se concentrent des périls inacceptables parce que consciemment recherchés. La faiblesse des individus n'explique pas seule une situation dont les racines sont culturelles, juridiques et politiques. De véritable « *structures de péché* », une « *culture contraire à la solidarité* » conduisent à une « *culture de mort* » (cf. n°s 12 et 24), qui rend d'autant plus iniques ces crimes, qu'elle les justifie. C'est un drame pour l'humanité que des systèmes juridiques légitiment, et que des Etats garantissent, au nom de la liberté, non seulement la suppression de vies innocentes mais également l'aveuglement des consciences. Perversion de ceux qui font profession de la protéger : la personne humaine est ainsi tuée deux fois. Sans se limiter aux cas extrêmes de la suppression de la vie, Jean-Paul II montre comment la perte du sens de Dieu mène inéluctablement à une conception utilitaire et hédoniste de la vie et de la sexualité, à un refus d'assumer ses responsabilités face à la procréation, à la souffrance et à la mort.

Lucidité n'est pas pessimisme. La miséricorde s'allie à la rigueur de la vérité : le Pape engage à voir, en ceux dont les actes ont été gravement qualifiés, des victimes à aider et à éclairer. L'audace l'emporte sur la résignation : Jean-Paul II appelle les hommes de bonne volonté à entreprendre une mobilisation générale des consciences, à réaliser un effort éthique commun, à forger un nouveau style de vie (*cf. n° 98*).

Je voudrais souligner l'espérance et la confiance que suscite un texte qui invite à tant d'initiatives : les diverses professions, les mondes de la culture, de la politique et de la communication, les diverses formes d'associations, la famille enfin, se voient proposer une tâche au sein de cette « *grande stratégie pour le service de la vie* » (*n° 95*), que le Pape dessine pour notre monde et pour l'Eglise. Si, dans toute violence faite à la vie humaine innocente, c'est l'humanité entière qui est défaite, tout acte de respect, tout cœur qui se convertit et retrouve l'image de Dieu dans le visage de l'homme, la rendent victorieuse.

X. E

* *Évêque prélat de l'Opus Dei*

Francophonie : la deuxième voie

A côté de la démocratie parlementaire et de la libre concurrence, la francophonie a pour mission d'affirmer une autre forme de liberté : le pluralisme culturel.

PAR JACQUES TOUBON *

Jusqu'à la chute du Mur de Berlin en 1989 et l'effondrement du bloc communiste, la répartition des forces en présence se résumait à l'affrontement permanent entre deux blocs « homogènes » : le bloc communiste à l'« Est » et le « monde libre » à l'Ouest.

La disparition du rideau de fer a laissé le champ libre à la liberté de choix, à l'autodétermination.

Un autre asservissement ne se prépare-t-il pas, celui de l'esprit et de l'art, par l'économie de marché qui impose de plus en plus un modèle culturel

seconde voie où, à côté de la démocratie parlementaire et de la libre concurrence, on affirme une autre forme essentielle de liberté : le pluralisme culturel.

La France est la mieux placée pour porter ce message, pour apporter cette réponse aux peuples qui veulent assumer un destin indépendant.

Seule puissance d'influence culturelle tout en étant parmi les grandes puissances économiques et militaires mondiales, puissance porteuse, à l'étranger, d'une image de véritable non-alignement, de liberté d'esprit, pays des Lumières et de la Révolution, elle a vocation à prendre la tête de l'engagement pour la liberté culturelle.

C'est pour ces raisons qu'un nombre croissant d'États (actuellement près d'une cinquantaine), sur tous les continents et parmi eux, le Vietnam – qui tient à être la puissance invitante du Sommet francophone en 1997 –, ont fait le choix de faire partie d'un ensemble dont le point commun est d'avoir la langue française en partage. Il s'agit là d'une forme de résistance – il en est bien d'autres avec lesquelles il va falloir compter – à une mondialisation qui, non seulement aggrave les inégalités sur la planète, mais lamine les spécificités culturelles et conduit au « suicide culturel ».

lument engagé dans cette voie. En 1988, il évoquait déjà la « *seconde jeunesse* », l'« *idée neuve* », « *la chance* » que la francophonie offre aux « *pays du Nord et du Sud de prendre ensemble le tournant de la modernité* » ; il s'engageait à « *poursuivre la construction de la francophonie institutionnelle, assurer le financement du multilatéral francophone* ».

Aujourd'hui candidat à l'Élysée, il affirme dans son discours de politique étrangère le droit à l'identité culturelle et inscrit l'exception culturelle dans la logique du refus de l'uniformisation. Il s'engage à conforter la France comme puissance culturelle. Il place

Courrier de

Grèves

Ainsi, quelques non-citoyens se permettent :

1°) de priver de leur liberté de travail les vrais citoyens ;

2°) d'outrager et de scandaliser les trois millions de chômeurs ;

3°) de démolir l'économie d'un pays soumis à la concurrence accrue du monde industriel.

Ces non-citoyens sont dénués de toute responsabilité de leurs actes, puisqu'ils sont assurés de leurs emplois, de leurs salaires, de leurs retraites (que nous payons). Qui plus est, leurs heures de grève seront payées par nous, les contribuables.

Ne serait-ce pas le moment de demander au futur président de prévoir un référendum au sujet du droit de grève ?

J.-P. CARDE
92420 Vaucresson

Présidentielle

Qui peut croire qu Jacques Chirac pourrait ten seulement 10 % des pro messes électorales faites pe dant la campagne ?

Nous n'avons pas beso d'un bateleur (nous avons dé Tapie), nous n'avons pas b soin d'une éolienne (appar qui tourne à tous les vents).

Le président de la Rép blique dont nous avons bes doit être un homme d'Etat, dépendant de tout clan parti, conscient de la grand de la France, respectueux ses engagements et qui s' gage à être le président tous les Français.

Il s'appelle Edouard Ba dur.

J. GE
91250 Saint-Germain
Co

•

L'agressivité d'Edou Balladur à l'encontre Jacques Chirac est sur nante, de la part d'un ho qui connaît si bien les us de la société et les bonnes nières.

Le premier ministre au perdu le contrôle de ses au regard des sondage donnent le maire de Pari gement vainqueur ?

Ou bien, aurait-il cop dérapages verbaux exp quotidiennement, avec a nement, par son porte-p Nicolas Sarkozy ?

Serge SC
92420 Vaucr

Biblioteca Virtual Joaquim Costa de Balaguer, Ordre Pia